

Prix 2011 en francs suisses, TVA 8,0% en sus

• **Publication dans les news**

Les offres d'emploi paraissent dans la section «actualité» et sont catégorisées sous la rubrique «Offre d'emploi».

• **Accessibilité optimale**

La rubrique «Emploi» est signalée plusieurs fois sur la home-page et sur toutes les pages du site, avec un bloc «Jobs», sous la navigation à gauche

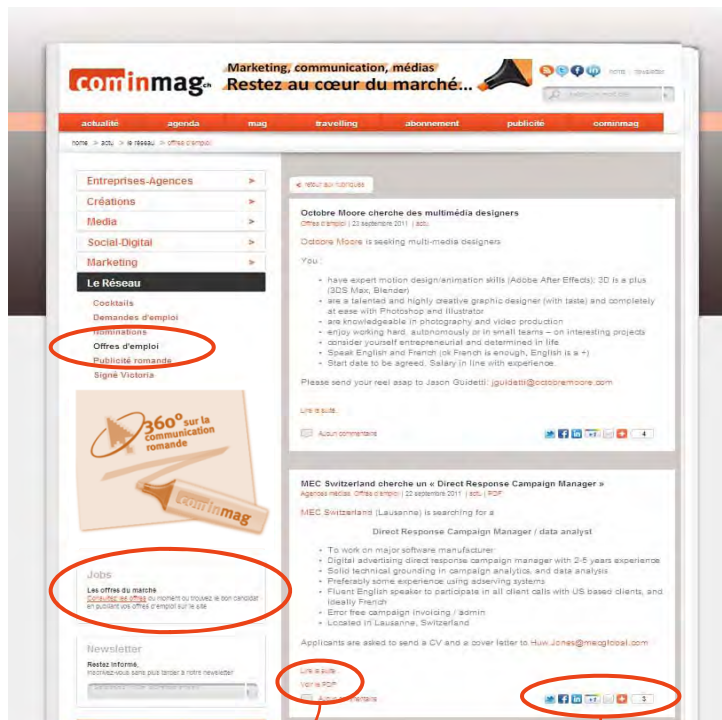
• **Mise en avant des offres**

Comme chaque article, l'offre d'emploi est signalée dans l'e-mail quotidien envoyé aux abonnés à la newsletter et fait également l'objet d'un «flash emploi» envoyé aux abonnés au moment de la mise en ligne.

• **Du texte + un document PDF**

L'offre on-line est composée de 2 éléments:

- **Texte:** pour décrire le poste, possibilité d'y insérer un lien hypertexte (sur un site ou sur un e-mail).
- **Pièce jointe en PDF:** pour donner plus de détails sur le poste à pourvoir. Document fourni par l'annonceur (PDF basse résolution)



Possibilité de lier un document PDF pour donner plus de détails sur le poste (document fourni par l'annonceur).

Comme tous les articles, possibilité de partager l'offre d'emploi sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn, etc.)

Communication, marketing et médias

Trouvez le bon candidat !

Passez une offre d'emploi

Pour **Fr. 330.-** seulement, publiez votre offre d'emploi dans la section «actualité» de cominmag.ch.

Prix net-net par poste à pourvoir.
Un article par poste à pourvoir.

cominmag.ch c'est tous les jours des communiqués sur l'actualité du marketing, de la communication et des médias en Suisse romande.

• **Durée du message**

L'offre d'emploi reste active sur le site jusqu'à:

- l'ordre de suppression par l'annonceur (job@cominmag.ch, indiquer l'url de l'offre à supprimer - cliquer sur le titre et copier l'adresse).
- 3 mois après la date de la première mise en ligne, *cominmag* se réserve le droit de supprimer les offres sans en informer l'annonceur.

Offre à transmettre à:

job@cominmag.ch avec

- 1) Le texte de l'offre
- 2) Un fichier PDF basse résolution
- 3) L'adresse de facturation.